

ECT INDUSTRIES
Société anonyme au capital de 1.884.169,15 euros
Siège social : ZI des Richardets, 11, boulevard Champy
93160 Noisy-le-Grand
394 020 903 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

DU 15 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions légales et aux Statuts de notre Société, à l'effet de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ;
- d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010;
- de reconduire les résolutions relatives aux délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2009 ainsi que celle relative au rachat d'actions de la Société adoptée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2009.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes de la société conformément aux dispositions légales en vigueur.

1. RAPPORT D'ACTIVITE

1.1 RESULTATS DE L'ACTIVITE

Le Groupe ECT/BAYO/e-Track a réalisé sur l'exercice 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 22 353 K€, soit une diminution de 7% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net du groupe après impôts et participation s'élève à 1 225 K€, soit 5.5% du CA (6% lors de l'exercice précédent).

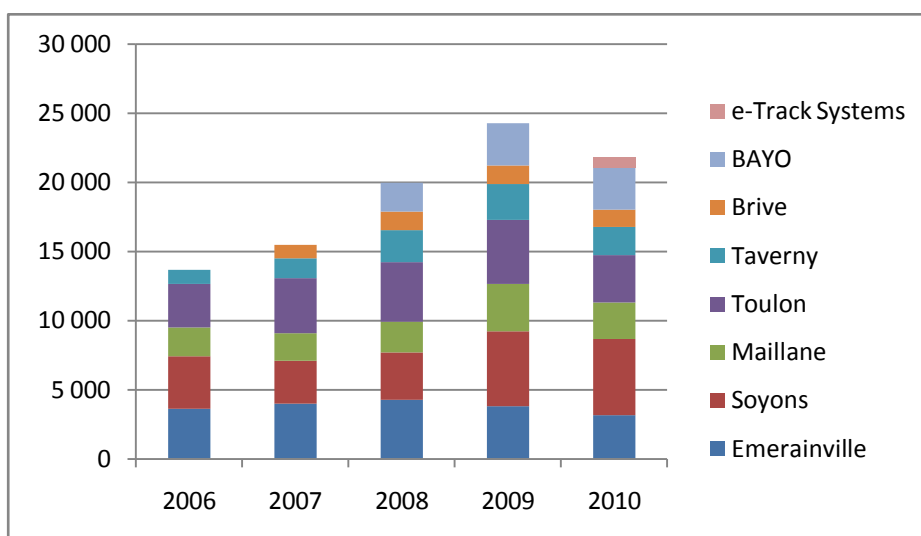
La progression des systèmes n'a pas suffi pour compenser les retards, non imputables à la Société, des autres activités.

1.2 ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE

La répartition et l'évolution de l'activité par établissement sont les suivantes¹ (données consolidées):

Etablissement	2006	2007	2008	2009	2010
	après TUP				
Emerainville	3 622	3 970	4 267	3 816	3 159
Soyons	3 788	3 122	3 404	5 420	5 483
Maillane	2 058	1 994	2 217	3 420	2 641
Toulon	3 186	3 973	4 343	4 600	3 441
Taverny	999	1 424	2 308	2 584	2 020
Brive		1 003	1 317	1 379	1 275
BAYO			2 119	3 037	3 058
e-Track Systems					723
Hors établissement	194		96	331	1 593
Elimination interco			-120	-488	-1 041
Chiffre d'affaires	13 847	15 486	19 951	24 099	22 353

¹ Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés



Ces tableaux montrent :

- Le maintien d'un volume soutenu de ventes de systèmes sur le site de Soyons ;
- Un ralentissement des ventes d'équipements (Toulon, Emerainville);
- Une baisse de l'ensemble des activités de service (Brive, Maillane, Taverny).

Si l'on décompose cette activité par domaines ou produits, la répartition est la suivante² :

Domaine	Produit	2006 (a) (après TUP)	2007 (a)	2008(b)	2009(b)	2010(b)
Systèmes	dont DMS ⁽¹⁾	359	432	436	737	592
	dont JVN ⁽²⁾	3 370	2 655	2 576	4 572	4 863
	dont DTS ⁽³⁾				60	49
	dont Géolocalisation ⁽⁴⁾			764	1 023	1 462
	Total Systèmes	3 729	3 087	3 776	6 392	6 966
	variation	-26%	-17%	22%	69%	9%
	part	27%	20%	19%	27%	31%
Equipements		3 465	5 589	6 730	5 601	4 255
	variation	6%	50%	20%	-17%	-24%
	part	25%	36%	34%	23%	19%
Services		6 653	6 810	9 445	12 106	11 132
	variation	41%	9%	39%	28%	-8%
	part	48%	44%	47%	50%	50%
Total		13 847	15 485	19 951	24 099	22 353

(a): selon les comptes affichés dans les comptes sociaux

(b) : selon les comptes consolidés

⁽¹⁾ DMS : Système d'enregistrement de paramètres pour hélicoptères

⁽²⁾ JVN : Système d'adaptation des avions pour l'utilisation de jumelles de vision de nuit

⁽³⁾ DTS: Système de transmission de données par satellite

⁽⁴⁾ Géolocalisation: Cartographie IGN et systèmes de positionnement

² Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

L'activité équipements (Toulon, Noisy) a reculé de 24% par rapport au 31 décembre 2009, subissant les effets de la crise touchant les grands donneurs d'ordres, cette baisse affectant principalement les ventes d'équipements aéronautiques et celles de feux SNCF.

L'activité services du groupe a reculé de 8%. Une des raisons majeures est la fin des marchés existant avec la SIMMAD (réparation des équipements aéronautiques de la Défense). A cela s'ajoute la baisse très nette des ordres des opérateurs dont l'activité a fortement été réduite par la crise.

Les activités systèmes d'ECT ont progressé de 9% pour l'ensemble consolidé ECT/BAYO/e-Track Systems. Cette hausse est notamment liée à la croissance soutenue des ventes de systèmes liés à la vision nocturne et à l'acquisition au 1^{er} janvier 2010 d'e-Track Systems, société spécialisée dans le domaine de la géolocalisation terrestre.

La part de l'export direct dans les ventes du Groupe en 2010 se maintient à un niveau élevé et s'établit à 43% en 2010.

Les principaux clients d'ECT sont présentés ci-dessous³ :

Chiffre d'affaires par client (CA consolidé)

Client	2008	2009	2010	Part 2010
EUROCOPTER	3 762	3 994	3 352	15%
MOD MAROC	1 036	3 157	3 321	15%
CASA	1 650	1 751	1 650	7%
HELIDAX	-	450	1 392	7%
MOD CHYPRE	57	399	884	4%
ARMEE DE L'AIR	1 565	1 388	864	4%
THALES	936	685	841	4%
Armée de Terre F	967	1 355	738	3%
EUROPAVIA	250	953	633	3%
SOFRESUD	115	115	402	2%
EUROTRADIA	174	246	358	2%
DURISOTTI	143	193	338	2%
AIR FRANCE	268	299	310	1%
SECAN SYSTEME	192	251	242	1%
SNECMA	124	117	242	1%
SNCF	1 523	492	229	1%
HELI ONE	43	261	226	1%
TEREX PPM	414	190	193	1%
ROCKWELL COLLINS	19	85	187	1%
EADS Défense Sécurité	513	522	151	1%
SAGEM	9	309	141	1%
Autres	6 191	6 887	5 659	25%
TOTAL	19 951	24 099	22 353	100%

Le groupe **EADS** au travers d'EUROCOPTER et de CASA reste le principal client. Il concerne tous les sites et toutes les branches d'activité : vision nocturne, équipements, maintenance.

³ Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

Le chiffre d'affaires réalisé avec le Ministère de la Défense marocain a connu une croissance soutenue en 2010.

1.3 EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2010

Acquisition de la société E-Track

La société a acquis 100% des titres de la société E-Track pour un prix de 300 K€. Le protocole d'acquisition prévoit la mise en œuvre d'une garantie de passif jusqu'à l'expiration des délais de reprise de l'administration pour les dommages sociaux et fiscaux, et jusqu'au 31 décembre 2011 pour le reste. La garantie ne peut être actionnée qu'au-delà d'un montant de dommages cumulés supérieur à 50 K€, étant précisé que le montant des indemnités limité à 100 K€ ne concernerait que la somme au-delà de la franchise de 50 K€.

Au cours de l'exercice, la société E-Track a développé un nouveau produit de géolocalisation (balise epsilon) dont les résultats sont attendus sur le prochain exercice.

Amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de la société Bayo

La perte de rentabilité de l'activité de géolocalisation a conduit la société à constater un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de 100 K€ ramenant ainsi sa valeur nette comptable au 31 décembre 2010 à 30 K€.

Le résultat social du dernier exercice clos le 31 décembre 2010 est cependant positif et supérieur à celui de 2009, essentiellement du fait de la remise de dette d'un fournisseur à hauteur de 338 K€ comptabilisée en produit exceptionnel dans les comptes de l'exercice.

Perte du marché passé en 2007 avec la DGA et litige en cours avec New Noga Light, le fournisseur des produits défectueux

Suite à des problèmes de performances sur des produits acquis auprès d'un fournisseur étranger, la DGA a dénoncé un contrat d'un montant ferme de 1.865 K€ et d'une tranche conditionnelle de 803 K€.

La société encoure des pénalités contractuelles d'un montant maximum de 562 K€ et dont le montant estimé est provisionné en charges exceptionnelles et en provisions pour risques et charges dans les comptes au 31 décembre 2010.

Parallèlement, la société est engagée dans une procédure judiciaire avec NNL, fournisseur des produits défectueux qui réclame la poursuite du marché malgré son incapacité à fournir des produits acceptables. Les coûts estimés du litige sont également provisionnés en provisions pour risques dans les comptes au 31 décembre 2010.

Dans le cadre de ce contrat la société a perçu des acomptes à hauteur de 1,5 M€ hors taxes qu'elle est amenée à rembourser.

Les encours relatifs à ce contrat ont été totalement dépréciés. Les autres stocks n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation particulière en raison de possibilités de revente.

1.4 DEVELOPPEMENTS

Au total, 34 ingénieurs salariés participent aux études conduites au sein d'ECT. Ces ingénieurs sont répartis dans cinq bureaux d'études (Emerainville, Noisy, Soyons, Toulon et BAYO) et l'ensemble du personnel concerné représente 43 personnes soit 24% de l'effectif global. De plus certaines études nécessitent le concours de prestataires de services extérieurs. Huit ingénieurs supplémentaires ont été mis à contribution en 2010.

La valeur brute consolidée au 31 décembre 2010 des études immobilisées est de 2.700 K€, la valeur nette est de 1.623 K€ contre 2.011 K€ en valeur brute et 1.057 K€ en valeur nette au 31 décembre 2009.

Les principaux développements entrepris sur l'exercice ont concerné les sites d'Emerainville, Soyons, Toulon ainsi que les filiales BAYO et e-Track et ont été conduits dans les domaines des produits propres du groupe : vision nocturne, enregistrement de paramètres, calculateurs embarqués, géolocalisation, transmission de données par satellite et signalisation aéronautique et ferroviaire.

1.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le groupe ECT Industries devrait renouer avec la croissance en 2011 dans l'ensemble de ses domaines d'expertise, de par notamment :

- Un nouveau marché pour la maintenance avec l'armée de l'air française qui concernera tous les sites de maintenance et permettra à ECT Industries de générer pour la partie **services** un chiffre d'affaires récurrent pour au moins 4 années (entre 13 et 22 M€ sur 4 ans);
- La signature de partenariats début 2011 entre notre filiale e-Track Systems et des acteurs majeurs dans les domaines de la sécurité des biens et des personnes qui devrait contribuer à renforcer et élargir l'offre de systèmes de géolocalisation du groupe. Les investissements entrepris cette année devraient par ailleurs permettre d'accroître les ventes dans ce domaine en 2011 ;
- La poursuite de la croissance des ventes de **systèmes** liés à la vision nocturne et au système BRITE SAVER (enregistreur de paramètres de vols) pour lequel plusieurs accords de distribution qui commencent à prendre toute leur mesure ont été conclus courant 2010 à l'étranger;
- Les nouvelles études conduites en 2010 pour la partie équipements dont la finalisation prévue en 2011 pourrait déclencher des commandes de séries en 2011.

Fort de ces perspectives, le groupe prévoit pour 2011 un chiffre d'affaires en augmentation de plus de 10% par rapport à 2010.

2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes que nous soumettons à votre approbation.

2.1 *Référentiel comptable*

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

L'ensemble des méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, est utilisé par le groupe.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

2.2 Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos le 31 décembre 2009. Les deux périodes peuvent être comparées, étant précisé que l'exercice 2009 n'intègre pas l'activité de la société E-Track acquise le 1^{er} janvier 2010.

2.3 Bilan

Le total net de l'actif est de 20.922 KEURO.

2.4 Compte de résultat

Au 31 décembre 2010,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 22.353 KEURO.
- Le total des produits d'exploitation était de 24.415 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 22.978 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 1.437 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à -145 KEURO
- Le résultat exceptionnel à -77 KEURO.

Le résultat net au 31 décembre 2010 se traduit par un **bénéfice de 1.225 KEURO**.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'insuffisance de résultats de la filiale Bayo concernant notamment l'activité de géolocalisation conduit la société à mener une restructuration interne afin de réorienter et développer son activité dans le domaine de l'aéronautique.

4. FACTEURS DE RISQUES

4.1 Progrès réalisés et/ou Difficultés rencontrées

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans le courant de l'exercice.

4.2 Risque d'actions

ECT Industries détient des actions propres pour une valeur de marché de 267 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Une variation de 10% de la valorisation du titre ECT Industries au 31 décembre 2010 aurait une incidence d'environ plus ou moins 30 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe ECT Industries.

4.3 Risques de taux

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

4.4 Risque de change

Au 31 décembre 2010, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 12 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2010 s'élevaient respectivement à 9 KUSD et 169 KUSD.

Au 31/12/2010	Dollars américains
Actifs financiers	21
Passifs financiers	169
Position nette avant gestion	148
Hors bilan	-
Position nette après gestion	148

5. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2006 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui se tiendra au cours de l'année 2012 :

- Bernard DESFORGES, né le 12/11/1924, également administrateur de COGEPAR
- COGEPAR représentée par Henry GROS, né le 04/03/1948, administrateur de COGEPAR et de SOVAREX SAS et représentant de COGEPAR Administrateur de FOURNITURES HOSPITALIERES SA
- Jean-Claude de la TRIBOUILLE, né le 20/08/1926, sans autre mandat

- Michel BARBIER de CHALAIS, né le 09/11/1934, sans autre mandat
- Pierre MAILLARD, né le 03/08/1948, Président du Conseil d'administration, gérant d'e-Track Systems à compter du 01/01/2010

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2007 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et qui se tiendra au cours de l'année 2013:

- Benoit MONTANIE, né le 23/02/1949, sans autre mandat
- Christian SIMONET, né le 27/06/1963, sans autre mandat

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 janvier 2009 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et qui se tiendra au cours de l'année 2014:

- Pierre POTET, né le 29/12/1960, Président du CA de FLIR ATS France SA, Président du Conseil de Surveillance de EOLITE SAS, Administrateur de PEGASE SYSTEMS SA et Administrateur de QUANTEL SA

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX 2010

Les comptes sociaux ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et de présentation que celles utilisées en 2009.

6.1 Bilan

Le total net de l'actif est de 18.749 KEURO.

6.2 Compte de résultat

Au 31 décembre 2010,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 19.612 KEURO. La part **export direct** du chiffre d'affaires d'ECT est de 48%.
- Le total des produits d'exploitation était de 21.567 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 19.834 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 1.733 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à -143 KEURO, du fait principalement de la comptabilisation d'un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de BAYO de 100 K€.

- Le résultat exceptionnel s'établit à -332 KEURO, du fait notamment de pénalités sur affaires.

Le résultat net au 31 décembre 2010 se traduit par un **bénéfice de 1.281 KEURO**.

6.3 Délais de paiement fournisseurs

Conformément à l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le solde des dettes fournisseurs d'ECT Industries à la clôture de l'exercice social 2010 se décompose de la façon suivante :

Echéance	Dettes fournisseurs au 31/12/2010 (en K€)	Dettes fournisseurs au 31/12/2009 (en K€)
Paie ment à moins de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois	1 143	1 895
Paie ment à plus de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois	80	190

Parmi les 80 K€ de dettes fournisseurs payées à plus de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois, 15K€ correspondent à un litige fournisseur.

6.4 Tableau des filiales et des participations au 31/12/2010

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	SIREN
ECT Industries	Société mère	-	-	France	11, bd de Champy 93160 Noisy le Grand	394 020 903
BAYO	Intégration globale	100 %	100 %	France	APPOIGNY (89380) Aérodrome d'Auxerre-Branches	344 936 414
ETRACK	Intégration globale	100 %	100 %	France	9 route de Mandres Espace de la butte Gayen 94440 Santeny	488 362 096

La société détient également 10% des titres composant le capital social de la société américaine Airborne Analytics. En l'absence d'influence notable, la société Airborne Analytics n'est pas consolidée dans les comptes de la société ECT Industries.

6.5 Tableau des résultats des exercices précédents

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions statutaires, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos de la Société.

6.6 Communication des charges somptuaires et des frais généraux excessifs ou ne figurant par sur le relevé spécial

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le montant des dépenses non déductibles en vertu de l'article 39-4 du CGI exposées au cours de l'exercice s'élève à 21 104 euros, soit un supplément d'impôt de 7 035 euros.

6.7 Dividendes versés et avoir fiscal au cours des trois derniers exercices

Le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant a été le suivant :

EXERCICE	DIVIDENDE NET GLOBAL
31 décembre 2007	202.761,00 euros
31 décembre 2008	235.919,20 euros
31 décembre 2009	295.193,50 euros

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2005, les dividendes versés ont été soumis à la réfaction de 40 % pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France (article 158-3-2° du Code Général des Impôts).

7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ECT INDUSTRIES

7.1 Composition du capital au 31 décembre 2010

Le capital social de la Société est de **1. 884.169,15 euros** réparti sur 1.215.593 actions de 1.55 euros de nominal dont 33.991 actions d'autocontrôle.

7.2 Structure de l'actionariat au 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société.

Au 31 décembre 2010, les actionnaires ayant un nombre significatif d'actions sont les suivants :

Nom	Quantité totale	Part action	Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Nombre de voix	Part vote
DE LA TRIBOUILLE	137 253	11,29%	15 000	122 253	259 506	13,97%
MAILLARD	98 645	8,11%	5 997	92 648	191 293	10,30%
BARBIER DE CHALAIS	82 091	6,75%	1 700	80 391	162 482	8,75%
BLUEBIRD VENTURE	75 000	6,17%	-	75 000	150 000	8,07%
DESFORGES	50 182	4,13%	-	50 182	100 364	5,40%

Les sociétés suivantes ont déclaré avoir franchi à la baisse les seuils réglementaires :

- **ALTO INVEST** le 19 juillet 2010 avec un total de 163 507 actions représentant 13,45% du capital d'ECT Industries et 163 507 droits de vote représentant 9,50% du total des droits de vote à cette date ;

7.3 Autocontrôle et participations croisées

ECT Industries possédait 30 000 actions d'autocontrôle et 3.991 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidités au 31 décembre 2010.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2009, ECT Industries possédait 30 000 actions d'autocontrôle et 1.858 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidités.

7.4 Contrat de liquidités

Au titre du contrat de liquidité confié par la société **ECT INDUSTRIES** à PORTZAMPARC SA, à la date du **31 décembre 2010**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **3 991 titres ECT INDUSTRIES**,
- **19 178,95 €**.

Il est rappelé que lors **de la mise en œuvre**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **20 000 €**
- Apport complémentaire de 40 000€ le 01/04/2010

Le cours de l'action ECT Industries s'établissait à 8,08 euros au 31 décembre 2010, en baisse de 14% par rapport au 31 décembre 2009.

7.5 État de la participation des salariés au capital de la Société

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 14 % du capital social de la société. La détention de ces actions ne s'effectue pas au travers d'un mécanisme de gestion collective.

8. RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2010 est composé comme suit:

Origines	En euros
Report à nouveau	5 061 670
Résultat de l'exercice	1 280 636
Total	6 342 306

Nous vous proposons d'affecter le résultat distribuable de l'exercice comme suit:

Affectation du résultat distribuable	En euros
Aux actionnaires au titre de dividende pour :	425 458
Au compte "report à nouveau" pour :	5 916 848
Total	6 342 306

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,35 euros par action.

Le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte "report à nouveau".

Nous vous remercions d'adopter les résolutions soumises à votre approbation correspondant aux propositions formulées dans le présent rapport.

Nous vous remercions de votre soutien envers notre Société.

Le Conseil d'Administration

OBJET	2006	2007	2008	2009	2010
<u>I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE.</u>					
a) Capital social	1 745 994	1 745 994	1 843 874	1 843 874	1 884 169
b) Nombre des actions ordinaires existantes	1 126 448	1 126 448	1 189 596	1 189 596	1 215 593
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer:					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
- Par attribution d'actions gratuites	63 648	63 648	28 997	28 997	
<u>II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	13 848 893	15 485 258	17 915 953	21 549 492	19 611 554
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 494 069	1 947 372	2 632 713	3 349 376	1 790 273
c) Impôts sur Les bénéfécies	97 195	185 608	155 404	114 117	-181 218
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	78 652	202 198	213 219	279 387	158 757
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 224 268	934 280	1 266 247	1 650 649	1 280 636
f) Résultat distribué	180 232	202 761	235 919	303 898	425 458
<u>III RESULTATS PAR ACTION</u>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.06	1.38	1.90	2.48	1.49
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.09	0.83	1.06	1.39	1.05
c) Dividende attribué à chaque action (net)	0.16	0.18	0.20	0.25	0.35
<u>IV PERSONNEL</u>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	94	115	125	141	154
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	4 726 801	5 669 819	6 506 389	7 311 109	7 900 071
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

ECT INDUSTRIES

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Les délégations présentées dans le tableau ci-dessous ont été données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2009 et seront renouvelées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2011. Aucune autre délégation n'a été votée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ECT Industries

Nature de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale maximale)	Utilisation au cours de l'exercice écoulé
1) Délégation de compétence pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois à compter du 15 juin 2011	400 000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée
2) Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre au public	26 mois à compter du 15 juin 2011	400 000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée
3) Délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital par	26 mois à compter du 15 juin 2011	400.000 euros. En tout état de cause, le montant de l'augmentation ne pourra être supérieur au montant	Cette délégation n'a pas été utilisée

incorporation de réserves, de bénéfices ou primes ou autres sommes dont la capitalisation serait permise		global des sommes susceptibles d'être incorporées	
4) Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés de la Société dans les conditions prévues par les articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail en application de l'article L.225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce	26 mois à compter du 15 juin 2011	montant de maximum de 188 416,45 euros par l'émission de 121 559 actions de 1,55 euros de valeur nominale	Cette délégation n'a pas été utilisée

(1) Ces plafonds ne se cumulent pas

(2) Ces plafonds ne se cumulent pas.

Il est précisé que :

- les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de commerce,
- pour chacune des délégations 1 et 2, le Conseil d'Administration est autorisé, en cas de demande excédentaire d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, à augmenter le nombre de titres émis dans la limite de 15% de l'émission initiale. Cette autorisation fait l'objet d'une résolution spécifique qui sera présentée à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2011.